

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

Le vingt quatre janvier deux mille douze, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire à Saint Léonard de Noblat, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEBLOIS.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 17/01/2012

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 33

PRESENTS : Jean-Claude LEBLOIS, Jean-Claude BASSET, Arlette DEMAR, Eric RIBIERE, Henri PALA, Hervé VALADAS, Gérard BEAUBIER, Bernard DUMONT, Roger DESROCHE, Sylvie ALAMARGOT, Gérard BARRAUD, Dominique DUNAUD, Martine TANDEAU DE MARSAC, François ENGELIBERT, Michelle MONDIT, Bernard POUSSIN, Daniel CADET, Patrick DESCHARLES, Catherine GAUTHIER, Valérie GIROIR, Nadine MAGY, Alexandre MAZIN, Emmanuel POISSON, Christine RIFFAUD, Catherine CELESTIN, Maryse NAYROLLES, Jean-Luc HADJADJ, Edith LERENARD, Sabine VINCENT, Jean-Pierre MORLON, Monique REIX-BUSSY.

EXCUSES : Béatrice DUFOUR, Jean-Pierre ESTRADE.

Alexandre MAZIN a été élu secrétaire de séance.

## 2012 – 003 : MODIFICATION DES STATUTS DU SIEPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral 2004-976 du 04 juin 2004 portant création de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu l'arrêté préfectoral 2010-2369 du 17 décembre 2010 portant modification des statuts de la Communauté de Communes de Noblat,

Vu la délibération du 22 décembre 2011 du SIEPAL approuvant l'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Vienne

Vu la délibération du 22 décembre 2011 du SIEPAL portant approbation des nouveaux statuts du syndicat suite à l'approbation de l'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Vienne

Monsieur le Président expose que le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération de Limoges a transmis, par courrier en recommandé avec accusé de réception reçu le 10 janvier 2012, deux délibérations relatives à la demande d'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Vienne.

Monsieur le Président expose que la première est relative à la demande d'adhésion et la seconde concerne les modifications statutaires induites suite à cette demande.

Monsieur le Président donne lecture de la proposition de statuts transmise par le SIEPAL.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré par  
31 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Approuve l'adhésion de la Communauté de Communes du Val de Vienne,

Approuve le projet de statuts modifiés par le SIEPAL par délibération du 22 décembre 2011.

Fait et délibéré à Saint Léonard de Noblat le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 25 janvier 2012

Certifié exécutoire

Reçu à la Préfecture

le :

Publié ou notifié

Le :

Le Président,

A blue ink signature of Jean-Claude LEBLOIS is written over a circular official stamp of the Communauté de Communes de Noblat. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT' and 'SAINT LÉONARD DE NOBLAT'.

Jean-Claude LEBLOIS

## Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DES STATUTS DU SIEPAL

---

Date de transmission de l'acte : 26/01/2012

Date de réception de l'accusé de  
réception : 26/01/2012

---

Numéro de l'acte : 2012-003 ( voir l'acte associé )

Identifiant unique de l'acte : 087-248719361-20120124-2012-003-DE

---

Date de décision : 24/01/2012

Acte transmis par : Jean-Claude LEBLOIS

---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.2. Autres domaines de competences des departements